toile rayée bleu et blanc contenant de la laine à bonneterie de diverses nuances, environ 20 kg. On présume que cette laine provient d'un vol et a été cachée par des individus qui se proposaient de venir la reprendre.

Commencement d'incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 heure du matin, le feu a pris dans une chambre du 2e étage de la maison habitée par M. Masselen, cabaretier, rue Delobel, 2. Cette chambre était occupée par un logeur, M. Louis Thinte, 28 ans.

Le feu a été aperçu par M. Denis, demeurant rue du Calvaire, 10, lequel donna l'alarme. Le feu a pu être circonscrit par M. Masselen et des voisins à l'aide de seaux d'eau.

Les dégâts s'élèvent à environ 500 fr. Ils sont couverts par une assurance.

Des vêtements appartenant au locataire de la chambre ont été en partie brûlés.

Accident de bicyclette. — Vendredi matin, vers 11 h. 45, une jeune fille, Marie Petit, 13 ans, demeurant rue d'Odessa, 4, passait rue St-Jacques, quand elle fut renversée par un cycliste M. Eugène Vantighem, rue des Villars, 76.

En tombant, la jeune fille se fit au coude gauche une contusion peu grave. Elle reçut quelques soins à la pharmacie Vanneufville.

Digue, digue, digue ! — Avant-hier matin, vers trois heures, les agents surprirent, rue de Tournay, un sieur Victor Stragier, 53 ans, journalier, sans domicile fixe, qui s'amusait à carillonner de porte en porte.

Comme Stragier était en complet état d'ivresse ils le conduisirent à la permanence pour qu'il ne troublât plus le sommeil des habitants.

Vol de linge. — Dans la soirée du 31 décembre, un vol de maillots, chemises, tabliers, etc., a été commis rue des Girondins, 41, au préjudice des époux Dupont.

Circonstance inexplicable : les objets volés ont été retrouvés sous une grand'porte de la même rue.

Vitre cassée. — Vendredi matin, vers sept heures et demie, un pochard déambulait péniblement rue de la Gare, quand à hauteur de l'habitation de M. Leroux, il glissa et tomba dans une grande vitre de cette maison.

Cette vitre vola en pièces. Le pochard se releva tant bien que mal et disparut, sans plus se soucier des dix francs de dégâts qu'il venait de causer.

LUMINOL *Savon pour le Linge, les Laines les Flanelles et le Ménage*

Les épaves de la rue. — M. Verdonck, rue Winoc-Chocqueel, 43, a déposé au poste un portemonnaie contenant une chaîne en argent.

— M. Clayssens Fourmentin, 50 ans, tailleur, rue du Casino, a trouvé un grand chien noir terrier anglais.

— Mlle Marie-Louise Fichaux, 9 ans, écolière, rue du Haze, 24, a trouvé Grande-Place un filet à provision.

— M Dejaegher, demeurant à l'angle des rues du Haze et Verte, a trouvé hier matin sur le seuil de sa porte une altère en plâtre et une lanterne.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : huitres, 2500 ; pommes de terre 500 kil.; beurre, 20 kil.; endives, 200.

LILLE

Une femme morte dans les flammes. — Les habitants du quartier St-Sauveur, ont été mis en émoi, dans la nuit de samedi à dimanche, par un incendie qui a fait une victime.

Au numéro 38 de la rue du Bois-St-Sauveur, habitait avec son fils Victor, une septuagénaire, Mme veuve Roussel, née Bernard âgée de 73 ans, qui ne jouissait pas complètement de toutes ses facultés mentales et était souvent en proie à des hallucinations. La pauvre femme s'imaginait toujours voir des bandits ou des hommes masqués dans sa maison.

— Ils viennent pour m'enlever et me conduire dans une prison, disait-elle à son fils.

Celui-ci cherchait à la calmer, mais la septuagénaire recommençait sans cesse à lutter avec les fantômes.

Craignant un malheur M. Victor Roussel prit à son service une voisine, Mme Florine Cousin, qui en même temps qu'elle était chargée des soins du ménage devait veiller sur la vieille dame.

Depuis quelques mois, la maladie de la pauvre femme empirait chaque jour. Certaines nuits, en effet, les voisins étaient réveillés par des cris déchirants qu'elle poussait, lorsqu'elle croyait voir des brigands dans sa chambre. Son fils et Mme Cousin, qui couchait avec elle, voulaient la calmer, mais la pauvre femme menaçait de se tuer avec un couteau qu'elle cachait toujours sous son oreiller.

Une fois elle se leva et tenta de mettre le feu à son lit.

Heureusement, Mme Cousin arriva à temps pour l'en empêcher.

Fatiguée d'exercer une surveillance aussi étroite sur la septuagénaire et ne pouvant jamais se reposer, Mme Cousin annonça samedi soir à M. Victor Roussel qu'elle ne pouvait plus coucher avec sa mère.

En apprenant cette nouvelle, Mme Roussel se mit à pleurer et s'enferma dans sa chambre. Son fils voulut y pénétrer, mais la pauvre vieille refusa d'ouvrir sa porte.

Vers onze heures du soir, M. Victor Roussel, après s'être assuré que sa mère était tranquille, se décida à aller prendre un peu de repos dans sa chambre située au rez-de-chaussée, sur le devant de la maison.

Vers trois heures du matin, il se réveilla brusquement et, pris d'un lugubre pressentiment, se rendit à la chambre de sa mère également au rez-de-chaussée dans le fond d'une petite cour.

Une lueur très vive éclairait la pièce. En ouvrant la porte le pauvre garçon poussa un cri d'effroi. Sa mère, entourée de flammes, était étendue sur son lit et ne donnait plus signe de vie. La malheureuse, ainsi qu'elle en avait manifesté l'intention, avait mis le feu à son lit.

L'incendie s'était propagé avec rapidité.

Une table, une chaise achevaient de se consumer.

M. Victor Roussel sortit précipitamment de la chambre et appela « au secours ! » Les voisins arrivèrent et jetèrent des seaux d'eau dans la pièce incendiée.

Les pompiers de la caserne Malus et de la Mairie arrivèrent bientôt.

Ils réussirent à éteindre le feu après dix minutes de travail.

Pendant ce temps on essayait de ramener Mme Roussel à la vie, mais bientôt la pauvre femme rendait le dernier souffle.

M. Foucart, commissaire de police du 4e arrondissement, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

Encore une agression. — Samedi soir, vers 7 heures, M. Armand Coutel, organiste, demeurant 53, rue des Meuniers, regagnait son domicile. Il longeait les remparts, allant de la porte des Postes à la porte de Béthune, quand trois individus surgirent de derrière un bastion et s'avançaient vers lui :

— Donne nous ce que tu as, lui dirent les malandrins.

M. Coutel effrayé, voulut s'enfuir, mais il n'eu eut pas le temps. Les malfaiteurs se jetèrent sur lui et le dépouillèrent de ses vêtements et ce fut dans une tenue plus que sommaire qu'il rentra chez lui.

L'« OFFICIEL »

ARMEE ET MARINE

Armée active. — PROMOTIONS. — **Infanterie.** — Est promu lieutenant-colonel au 126e, M. le chef de bataillon Chandezon, du 127e.

Sont promus capitaines, les lieutenants : au 84e, M. Foucard, du 84e ; au 148e, M. Rault, du 1er ; au 84e, M. Castelnovo, du 1er ; au 6e, M. Picard, du 1er ; au 1er, M. Beurier, du 87e ; au 145e, M. Dupré, du 2e ; au 110e, M. Brault, du 84e ; au 146e, M. Bacquet, du 43e : au 79e, M. Regnier, du 145e, au 8e, M. Magniez, du même.

Artillerie. — Est promu colonel : M. le lieutenant-colonel Leclerc, de la direction d'Alger, au 27e.

Sont promus capitaines : les lieutenants Fouache d'Ahalloy, du 27e, nommé directeur du parc au même régiment ; au 15e, M. Chatenet, du même régiment.

Cavalerie. — Sont promus capitaines les lieutenants : au 13e dragons, de Fournal-Labrosse, du 4e cuirassiers ; au 4e cuirassiers, M. Herbillon, du 26e dragons.

Corps de santé. — Sont nommés médecins-majors de 1re classe, M. Pruvot, du 15e d'artillerie ; M. Bosc, du 2e bataillon d'artillerie à pied, désigné pour le 106e d'infanterie.

Vétérinaires. — Est promu au grade de vétérinaire en 1er au premier tour, ancienneté : M. Bernard, vétérinaire en 2e au 1er escadron du train des équipages, est maintenu.

Officiers d'administration de l'artillerie. — Est nommé officier d'administration de 1re classe : *M. Sieffert, chef ouvrier à l'atelier de* construction de Douai.

Génie. — Est promu chef de bataillon : le capitaine Hony, chef du génie à Arras.

Sont promus capitaines : M. Wittenkeller, du 1er, désigné pour Arras ; M. Castel, du 2e, nommé au 3e ; M. Jourdan, du 4e, nommé au 3e.

Personnel des remontes. — M. Maherault, vétérinaire au 27e régiment d'artillerie, est nommé officier acheteur à Oran.

MUTATIONS. — **Infanterie.** — MM. les capitaines Durousset, du 84e, passe au 10e ; Leblanc, du 1er, passe au 47e ; Louche, du 8e, passe au 10e ; Gaulier, du 146e, passe au 8e ; Debain, du 145e, passe au 5e ; MM. les lieutenants Duclos, du 73e, passe au 58e ; Bataille, du 133e, passe au 43e.

Artillerie. — MM. Francart, lieutenant-colonel, directeur de l'école du 2e corps, est classé au 27e régiment ; M. Meyniol, de l'état-major du 1er corps, passe au 12e régiment ; MM. les capitaines de Carmejane, du 15e régiment, passe au 19e ; Wahl, de la direction de Lille, passe au 27e régiment ; Delalleaud, de la direction de Constantine, passe au 1er bataillon à Calais ; Masville, du 15e régiment, passe au 7e bataillon ; M. le capitaine Coreland, du 15e régiment, y est nommé adjudant-major.

MM. les capitaines Paris, du 27e, passe à l'atelier de Douai ; Degobert, du 27e, passe à la direction de Besançon ; Patillon, du 17e, passe à la direction de Lille ; de Lagabler, de la direction de Lille, passe à Reims. M. Bouglé, capitaine en 1er, membre de la commission d'expériences de Calais, est affecté à la section technique de l'artillerie.

Sont nommés membres de la commission de Calais :

MM. les capitaines Moulin, capitaine en 1er au 26e régiment ; de Cambry, capitaine en 1er au 37e régiment ; Lenclut, capitaine en 1er au 1er bataillon, à Calais.

Sont classés dans les régiments : les lieutenants Damman, du 1er bataillon ; Boulogne, au 5e régiment ; Deltombe, du 10e au 15e ; Latreuille du 2e bataillon au 37e régiment ; Mannessier, du 31e régiment, au 1er bataillon à Boulogne ; Demesse, du 39e régiment, au 2e bataillon ; Voirgard, du 15e régiment, au 6e bataillon.

Cavalerie. — MM. Benois, chef d'escadron au 19e chasseurs, passe major au régiment ; Hervé Dupeutter, major du 19e chasseurs, passe major du régiment ; Morel, lieutenant au même régiment, passe au 14e hussards.

Gendarmerie. — M. Galène, capitaine à Cambrai, passe à Sétif ; M. Gaffet, capitaine à Saint-Lô, passe à Cambrai.

Train des équipages. — M. Colas, capitaine au 1er escadron, est nommé major au 14e ; M. Vermerch, lieutenant au 1er escadron, est classé au 14e ; M. Fulchic, capitaine au 17e escadron, *est classé au 1er ; M. Gontiès, sous-lieutenant au* 1er escadron, y est nommé officier d'habillement.

Génie. — M. Keller, chef de bataillon du 2e régiment, passe au 3e ; M. De Hoey, chef de bataillon au 3e régiment, est nommé chef du génie à Bizerte.

MUTATIONS. — *Corps de santé.* — Sont affectés au 2e bataillon d'artillerie : M. Finot, médecin-major au 15e régiment ; à l'hôpital d'Oran, M. Rispal, du 145e ; au 143e, M. Pascal, du 3e génie ; M. Testen, médecin-major de 2e classe au 2e escadron du train, passe au 84e d'infanterie.

Vétérinaires. — M. Lagarde, du 5e génie, passe au 4e cuirassiers.

Ministère de l'Agriculture. — *Médailles agricoles.* — La médaille d'honneur agricole a été conférée aux métayers, métayères, ouvriers et ouvrières agricoles dont les noms suivent :

MM. J.-B. Pichon, chez M. West, à Wissant ; Charles Normand, chez M. Boulanger, à Licques ; Joseph Normand, chez M. Boulanger, à Licques ; Hyacinthe Piquet, chez M. Daniagou, à Coulogne, Mlle Lannoy, chez Mme veuve Leroux, à Coulogne ; MM. Charles Vanhove, Evode Franchomme et Mlle Léonie Daverdon, chez M. Stoclin, à Sainte-Marie-Kerque.

Ministère des Postes. — *Médaille des postes.* — La médaille des postes a été décernée à :

Médaille de bronze : MM. Justin Briois, facteur rural à l'Arbret (Pas-de-Calais) ; Alexandre Falempin, facteur rural à Thérouanne (Pas-de-Calais) ; Henri Gaillard, facteur rural à Hermies ; Jules Joncquel, facteur rural à Sus-Saint-Léger ; Clément Liébart, facteur rural à Samer ; Jean Renaudot, brigadier facteur à Arras ; Saint-Ange Roger, facteur de ville à Lille.

Artillerie. — M. le général de brigade Herment, nouvellement promu, est nommé au commandement de l'artillerie du 1er corps d'armée, à Douai, en remplacement du général Villa, décédé.

Colonels. — Le lieutenant-colonel Voisin, directeur à Dunkerque, maintenu ; Leclerc, directeur adjoint à Alger, nommé au commandement du 27e régiment.

Est nommé dans le génie ;

Lieutenant-colonel. — Castelain, chef du génie à Maubeuge. Maintenu.

Infanterie. — Les capitaines Debain, du 24e colonial, et Foussat, du 145e d'infanterie de ligne, ont été autorisés à permuter.

Colonel. — Le lieutenant-colonel Fourrier, du 110e, affecté au 25e régiment.

Lieutenant-colonel. — Le chef de bataillon Scherbek (état-major) affecté au 110e.

Service du recrutement. — M. Mallot, chef de bataillon d'infanterie en retraite, commandant le bureau de recrutement de Valenciennes, est nommé au commandement du bureau de Poitiers.

M. Leferre, capitaine de cavalerie hors cadre, commandant le bureau de recrutement de Marseille, est nommé commandant du bureau de de Valenciennes.

M. Guérissy, capitaine au 8e d'infanterie, est nommé commandant du bureau de recrutement de Lorient.

Naufragés. — Le ministre de la marine a requis le procureur général près la Cour d'appel de Douai de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des sieurs :

Henri Desmedt, patron, inscrit à Dunkerque, n° 1809 ;

Cornil Vandenbileke, matelot, inscrit à Dunkerque, n° 986 ;

Georges Bryckaert, matelot, inscrit à Dunkerque, n° 2826,

disparus le 16 avril 1902, dans le naufrage de la goëlette *Perle*, du port de Dunkerque.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Par décret du 26 décembre, M. Clavel est nommé notaire à Rivière (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Mully.

M. Lebon est nommé huissier près le tribunal de Valenciennes, en remplacement de M. Choquet.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 2 janvier 1904.

Ceux qui espéraient voir, en 1903, le relèvement de notre marché et la cessation de la crise qui nous épuise depuis plusieurs années, ont dû être cruellement déçus. Sans être aussi mauvaise que sa devancière, l'année écoulée a laissé beaucoup à désirer à tous les points de vue, aussi bien pour le monde commercial que pour le monde financier. Les affaires ont surtout brillé par leur absence.

Dans leur ensemble, les cours ont montré de l'irrégularité et subi des saccades déconcertantes, dont les causes, matérielles ou morales, tenant tantôt à la spéculation et tantôt à la politique, n'avaient pas seulement leur origine en France, mais étaient le contre-coup de l'extérieur. Car ces difficultés, ces incertitudes n'ont pas été particulières à notre pays, peut-être un peu plus troublé par une politique d'arbitraire et de tracasseries.

Les autres marchés européens, sans oublier le grand marché des Etats-Unis, n'ont pas échappé à cette influence ambiante, soit pour des raisons locales, soit par suite de la solidarité qui unit plus ou moins tous les marchés de l'univers grâce à la rapidité des communications et en raison des intérêts communs. La faillite des Trusts aux Etats-Unis et surtout les événements d'Orient et en dernier lieu le conflit russo-japonais ont été autant de causes d'un malaise général que le développement utopique de l'arbitrage international n'a pu calmer ni même atténuer.

Tous les Fonds publics d'Europe ont subi cette année une dépréciation. Cela tient aux causes précitées. Et la France pouvait d'autant moins y échapper que, chez nous, à ces causes générales venaient s'ajouter des causes particulières : le déficit croissant du budget, les retraits si nombreux des dépôts aux Caisses d'épargne et surtout l'aggravation des charges que feront peser sur les prochains exercices la loi sur les retraites ouvrières et la loi scolaire nouvellement votées, qui entraineront une augmentation de dépenses annuelles évaluée à 250 millions.

Aussi, comme l'année dernière, notre Rente a éprouvé une baisse sensible que de puissantes interventions ont fini par limiter à deux points environ. Il est vrai qu'en ce même laps de temps, les Consolidés anglais ont perdu près de 6 fr., le fonds Allemand 2 fr. 50, le fonds Russe 5 fr., etc. Seuls ont fait preuve de fermeté l'Italien et surtout l'Extérieure qui gagne près de trois points.

Egalement très ferme et même en reprise le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte, la Société Générale et le Crédit Foncier. Si 1903 a laissé à désirer sous plus d'un rapport, il apparait nettement, d'après les bilans mensuels publiés, que ces établissements ont su largement tirer parti de la situation qu'ils ont conquise grâce aux nouvelles et nombreuses facilités accordées constamment par eux au public et au commerce sous des formes diverses.

Les valeurs industrielles et les différentes entreprises de transports terrestres ou maritimes ont subi des influences diverses. Tandis que certaines, comme le Suez, le Rio-Tinto, la Thomson-Houston ont progressé, d'autres, au contraire, telles que le Gaz, le Métropolitain et presque toutes les valeurs métallurgiques et de traction ont baissé. Par contre, le groupe industriel russe est en hausse, la crise qui sévissait en Russie ayant beaucoup diminué.

Dans le compartiment « Assurances », l'activité a été très grande et la Mutual Life et la Gauloise ont vu leur portefeuille augmenter sensiblement.

Malgré les différentes tentatives de relèvement et la formation du fameux syndicat, les Mines d'or sont restées faibles et délaissées. L'épargne française semble enfin se désintéresser complètement de ces titres qui ne lui ont causé que déceptions et pertes. Du reste, la solution de la question de la main d'œuvre asiatique, qui est capitale pour les mines, n'avance pas et semble renvoyée aux calendes grecques.

Nos Grands Chemins Français ont vu, cette année encore, la baisse de leurs actions s'accentuer, à la suite des diverses propositions tendant au rachat de leurs réseaux. Bien que l'opinion soit fixée sur le sort qui les attend, la réapparition à l'ordre du jour de cette question n'en a pas moins causé une mauvaise impression sur leur marché. Par contre, leurs diverses obligations ont montré une réelle fermeté.

Lundi 4 et Mercredi 6 : VENTE-RÉCLAME aux Galeris Lilloises : CARPETTES haute laine, 2m×1m40, à 14f95 ; SERVICES VERRES TORSINÉS, 5f25.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Ce bulletin paraît tous les lundis. Les communications des sociétés, ainsi que celles des Comités de Concours et de Festivals, sont insérées gratuitement.

Historique de la Société Philharmonique d'Armentières

Nous croyons qu'il existe peu de Sociétés de musique en France qui comptent autant d'années d'existence que la *Société Philarmonique d'Armentières*. Elle va bientôt célébrer son 116e anniversaire. C'est donc le moment de retracer son histoire qui ne manque pas d'intérêt.

Son origine est naturellement obscure. La tradition vous dit cependant qu'en 1788 elle fut créée par l'initiative de quelques amateurs.

A peine née, elle voit éclater les guerres de la Révolution. Elle plie sous l'ouragan et se relève en 1799 en remportant le 2e prix d'exécution au concours de Warneton.

L'ère historique de la société commence en 1799. Le commissaire du Directoire exécutif reconnait la société, et l'administration lui accorde une somme de 600 fr. pour achats d'instruments. Il y avait alors 26 musiciens.

En 1806, la société fait partie de la Garde nationale d'Armentières et neuf nouveaux amateurs viennent s'enrôler.

Au *Concours de Lille*, 15 août 1807, elle remporte le 2e prix d'exécution.

A Merville, puis à Estaires en 1811, 1er prix d'exécution en 2e classe. A la suite de ces succès, *les Dames de la ville offrent à la société* un drapeau genre fanion en soie blanche ornée de l'N avec couronne impériale. Ce drapeau est conservé et on le déploie encore aujourd'hui aux jours de fête.

De 1816 à 1838 la société prend part aux concours d'Estaires, Cassel, Dunkerque, Lille ; ses succès s'affirment par de nombreux premiers prix.

Avant de se rendre au *Concours de Lille* le 25 juin 1838 elle fête le *Cinquantenaire* de sa fondation. A cette occasion, les *Dames de la ville* lui remettent un magnifique drapeau en soie rouge, brodé par elles. On y voit brodées en lettres d'or ces deux inscriptions : « Offert par les Dames de la ville à l'occasion des fêtes du cinquantenaire » et « A la Société Philharmonique ».

Ce drapeau est également déployé aux jours de fêtes.

De 1838 à 1845 les succès s'affirment toujours et le dernier *Concours de Lille* (1845) vaut à la Société le premier prix d'exécution et le premier de lecture courante.

La Révolution de 1848 apporte de notables changements dans l'organisation et le service des gardes nationales. La Musique d'Armentières accepte les nouveaux règlements.

En 1850 elle prend pour chef M. Christmann en remplacement de M. Henri Knorr et pour *Directeur* M. Delebois. Celui-ci cède la place à M. Cary en 1853. Avec M. Théry en 1855 la *Capitainerie* est rétablie, mais on retourne à la *Direction* en 1861 avec M. Descamps-Cochet. La Société prend de l'extension. On organise des fêtes splendides et les répétions sont suivies très régulièrement.

En 1865, la Société Philharmonique rentre du *Concours de Cambrai* avec le 1er prix d'exécution, 1re classe, 1re section et le 1er prix d'excellence.

En 1866, à coté de la Société communale se forme une société libre qui bientôt devient sa rivale : l'*Union chorale*. Celle-ci demande la fusion des 2 sociétés, mais disparait peu de temps après.

En 1868, M. Descamps-Cochet abandonne la capitainerie qui passe à M. Parent-Lesage, en même temps que M. Lebleu est nommé porte-drapeau.

L'année terrible survient ; la Société Philharmonique prend sa part de la grande tristesse, et pendant plus de quatre ans, ne donne signe de vie. Elle se remet à l'œuvre en 1874 et affronte le *Concours de Boulogne-sur-Seine* en 1875 où elle remporte en division supérieure, *2e section*, à l'unanimité, les 1ers prix d'exécution, de lecture à vue et d'honneur.

En 1876, à *Clermont-sur-Oise*, mêmes succès en *1re section*.

La Société décide alors de se rendre au *Grand Concours de Paris* organisé pour les fêtes de l'*Exposition universelle de 1878*.

Elle se présente pour la première fois en division d'Excellence et doit lutter contre des Sociétés de grande valeur : Roubaix, Reims, Le Mans, Cannes, Nice... Elle se classe au troisième rang et commence sa réputation artistique.

A son retour de Paris, le chef, M. Christmann, démissionne et on lui donne pour successeur M. Colin, chef de la musique Jean Casse de Lille qui est lui-même bientôt remplacé par M. Stappen. Celui-ci fait prendre à la Société philharmonique une marche en avant des plus rapides marquée d'ailleurs par des succès éclatants.

Le 24 juillet 1881, au *Concours de Lens*, en division d'excellence, elle obtient les 1er prix d'exécution, de soli, d'honneur, et le 2e prix de lecture à vue. Peu de jours après, M. Henri Meyer est nommé capitaine et bientôt la société se remet au travail pour préparer le *Concours de St-Quentin* en 1883 où elle remporte en division d'excellence le 1er prix d'exécution et le 1er prix d'honneur *(division internationale)*.

Au concours de Roubaix qui a lieu quelque temps après elle n'obtient qu'un 2e prix.

Nous arrivons ainsi en 1888 qui fait une *centenaire* de la Société Philharmonique avec M. Omer Bricout comme président.

Les fêtes du centenaire furent remarquables. 105 sociétés de musique assistent au festival. Tous les éléments artistiques de la ville offrent leur concours gracieux et désintéressé.

De nouveau les dames de la ville offrent par souscription un drapeau magnifique à la Société.

On se remet ensuite au travail pour le Concours de Paris (Exposition Universelle de 1889).

La Société exécute d'une façon irréprochable la *Symphonie héroïque de Beethoven*, mais la vaste salle du Palais de l'Industrie ne permet pas d'entendre les finesses exigées. Il fallait du bruit, et le 2e morceau : *Ouverture du Cid de Massenet* devait faire un contraste frappant avec la symphonie. Le jury décida de supprimer ce 2e morceau et exigea que, seule, la symphonie fut jouée.

Il sembla alors que la Société Philharmonique avait démérité. Elle avait à cette époque pour président M. Louis Longeville et pour vice-président M. Rodolphe Lourme.

Un mois après, pour montrer que le chef M. Stappen n'avait rien à redouter, MM. Longeville et Lourme organisèrent un grand concert à Bruxelles et la Société donna au Palais de la Bourse une audition qui fit le régal des amateurs et des critiques musicaux connus : Elle exécuta les 2 morceaux du concours de 1889, L'honneur était sauf et la Société Philharmonique continuait sa marche ascendante.

En 1890, M. J. Massenet vient diriger un concert uniquement composé de ses œuvres et accepte la présidence d'honneur de la société. En 1892, mort de M. Stappen. Sur les conseils de M. Massenet, la succession est offerte à M. Eugène Mastio, chevalier de la Légion d'honneur et chef de musique de l'Ecole d'artillerie de Vincennes.

Avec M. Mastio, musicien de grande valeur, la société ne peut que prospérer.

En 1896, M. Longeville quitte la présidence pour raisons de santé et est remplacé par le vice-président, M. Rodolphe Lourme.

En 1900, la Société Philharmonique profite de l'Exposition Universelle pour donner à Paris un grand concert avec la musique de Pérenchies.

Sous la savante direction de M. Mastio, 200 exécutants jouent 8 morceaux de nos plus grands maîtres.

Aujourd'hui, la Société Philharmonique compte 105 exécutants. Elle est Société libre, ne touchant de la ville, qu'une légère subvention, comme les autres Sociétés, pour les services municipaux.

Grâce au talent de son chef éminent, M. Mastio, la société donne fréquemment des concerts et les amateurs de bonne musique peuvent faire connaissance avec les belles pages des grands maîtres que l'on entend trop rarement, même dans les villes importantes.

Composée en majeure partie d'ouvriers tisseurs et fileurs, la Société a dû retarder sa fête annuelle de Ste-Cécile. Nous croyons savoir qu'elle aura lieu fin janvier avec un éclat tout particulier. On a mis à l'étude le *Finale de la Symphonie en Ut* de Beethoven et une *Ouverture de Faust* de Wagner. Ces 2 morceaux ont été arrangés spécialement pour la Société par M. Mastio.

Les vrais auditeurs de musique auront ce jour-là une audition véritablement rare en harmonie militaire.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 2 janvier

Londres, v. aug. Auricula, 412 tx, c. Davies, m.-d., Morel.

Londres, v. ang. S.-R.-Peel, 289 tx, c. Daines, d.-m., Debaecker.

Brest, v. Charles, 429 tx, c. Godebert, m.-d., Leroy.

Réval, v. ang. Kotka, 1098 tq, c. Ford, m.-d.. Pauillac, v. La Rochelle, 756 tx, c. Fignal, fonte.

Sorties du 31 décembre

Tunis, v. Cambrai, 490 tx, c. Brunet, m.-d., Hecquet.

Nantes, v. Aulne, 647 tx, c. Aubé, m.-d., Leroy.

Cherbourg, goel. Margot, 72 tx, charbon, Leroy.

Oran, v. Sirius, 2173 tx, c. Crensard, m.-d., Carlier.

Du 1er janvier

Londres, v. ang. Patroclus, 3548 tx, c. Dickens, m.-d., Morel.

Riga, v. russe Anna, 1092 tx, c. Grumberg, Gondrand.

Cherbourg, v. Saint-Wandrille, 1191 tx, c. Burollau, charbon, Leroy.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

HYGIÈNE et MEDECINE

Un radical de Valenciennes : 1. Très hygiénique ; on a constaté grâce à cette précaution des guérisons surprenantes : 2. Extrêmement tonique ; 3. Les affections cardiaques ne permettent pas l'hydrothérapie froide.

Docteur GREG.

PHOTOGRAPHIE

C. M. à B. : Employer vernis blanc vaporisé à l'aide d'un pulvérisateur. Cela se vend chez tous les marchands d'articles pour artistes peintres ; 2. Le papier mince est employé d'ordinaire ; après travail, on le colle sur du carton. Le papier plus fort à grains se vend au mètre chez les papetiers.

L. L.

AFFAIRES DIVERSES

Une ignorante ennuyée : 1. On peut confier les enfants à l'hospice mais sans espoir de les reprendre ; 2. Oui, étant Parisienne. Il y a à Roubaix l'hospice Boucicault qui rend les mêmes services.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 3 Janvier

Naissances. — Jules Merlin, rue Bayart, 48 — Irène Vanderbecken, r. de la Lys — Germaine Delporte, rue de l'Epeule, 20 — Arthur Vantighem, rue des Longues-Haies — Louise Defrentin, rue Ste-Thérèse — Adolphe Douchet, boulevard de Cambrai. — Hector Daelmeu, boulevard de Cambrai — Albertine Qualacker, boulevard de Cambrai — Clémence Hennebicq, boulevard de Cambrai — Irène Oryaer, rue du Luxembourg, 94.

Décès. — Louise Leroux, 46 ans, rue Foucault, 11 — Marie Soudan, 8 ans, rue de la Perche — Jean-Baptiste Leruste, 77 ans, rue St-Jean — Ferdinand Carissimo, 1 an, rue de Blanchemaille — Eugénie Plennevaux, 35 ans, rue Blanchemaille.

Publications de mariages. — Entre : Arthur De Bie, 28 ans, caoutchoutier, rue de Lannoy, 439 et Clémence Derasse, 24 ans, bobineuse, rue de Mons, c. Delannoy, 1 — Théophile Caplette, 24 ans, mécanicien, rue Cugnot, 40 et Julienne Duquesne, 21 ans, piqurière, rue Descartes, 41 — César Samain, 24 ans, teinturier, rue de la Fosse-aux-Chênes, c. Sinsollier, 11 et Flore Cools, 22 ans, couturière, à Wattrelos — Paul Vanhustel, 22 ans, tisserand, à Croix et Amandine Facheaux, 20 ans, soigneuse, rue de Wasquehal, 38 — Joseph Lejeune, 26 ans, teinturier, rue de Beaumont, c. Delcroix, 10 et Céline Debarge, 19 ans, soigneuse, rue de Bouvines, c. Fontier, 56 — Jules Vercoutère, 24 ans, peintre, rue de Wasquehal, 160 et Eugénie Vanhamme, 19 ans, tisserande, rue de la Perche, sentier de la Brasserie, 70 — Emile Duret, 24 ans, employé de commerce, rue Lafayette, 14 et Marie Delannoy, 22 ans, couturière, Grande-Rue, 311.

Etat-civil de Tourcoing

Des 1er et 2 Janvier 1904

Publications de mariages. — Entre : Delporte Emile, employé au chemin de fer, rue de la Prairie, 7, et Vandecherchove Hortense, rue de Piats, 286 — Deltour Albert, contre-maître, rue du Dragon, et Montagne Clémence, modiste, même rue — Desurmont Kléber, liseur à Roubaix, et Minjean Julie, couturière, rue de la Blanche-Porte, cour Demareiz — Galet Charles, menuisier, rue de la Vigne, 22, et Stalens Hélène, ménagère, rue de la Vigne, 18 — Lefebvre Georges, employé, à Tourcoing, et Hochet Céline, sans profession, à Douai — Malard Georges ingénieur civil, rue de Guisnes, 14, et Roussel Julie, sans profession, rue de Lille, 97 — Martin Alexandre, forgeron, rue de Boilly, 48, et Mase Léonie, soigneuse, rue du Dahomey, 59 — Piats Paul, domestique, rue du Luxembourg, 66, et Plaisant Elise, encaisseuse, rue de la Croix-Blanche, 178 — Vandevelde Emile, rattacheur, à Tourcoing, et De Meuleneerter Emma, doubleuse, à Mouscron — Verbeke Gustave, apprêteur, rue Houchard, 117, et Rygole Marie, doubleuse, rue de Menin, 12 Deltour Gustave, contremaitre, rue du Dragon, 21, et Montaine Louise, modiste, rue du Dragon, 64.

Du 3 janvier

Naissances. — Renée Bouckaert, rue de Boudues, 224 — Arthur Catteau, rue de la Croix-Rouge — Fernand Dutilly, rue des Coulons, 12 — Louis Duprez, rue Verte-Feuille, — René Vandamme, rue des Champs, 151.

Décès. — Marcel Piedoux, 4 mois, rue du Général Souham, 101 — Cécile Leroux, 51 ans, rue de Boulogne, 39 — Jean Delabassée, 46 ans, rue du Château, 61 — Albine Fabre, 64 ans rue de Dunkerque, 116 — Henri Leclercq, 78 ans, rue de Lille, 121.

SI VOUS VOULEZ { Manger avec appétit. Réconforter votre sang. Combattre l'Anémie avec succès. Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRI ES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

La Santé Naturelle

par la Délicieuse Céréaline du Dr Back

La Délicieuse Céréaline est le **Roi des Aliments**, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les vieillards, les convalescents, les enfants, à tous ceux enfin qui désirent conserver la santé. — Prix : la Boite **3** fr. ; la triple Boite **8** fr.

Nous informons tous les Lecteurs de l'*AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING* qu'ils recevront *franco* Un Sachet de

DÉLICIEUSE CÉRÉALINE DU Dr BACK OFFERT A TITRE DE PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent **BON DE PRIME** et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, ainsi qu'un timbre-poste de 0f25, à la **Pharmacie** de la **Place Blanche à Paris** (9e). Le montant du timbre sera **remboursé** à la première commande, c'est-à-dire que la première boite de *Délicieuse Céréaline* ne coûtera que **2 fr. 75** au lieu de **3** francs.

n.c.

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51 LILLE.

Le Gérant : A. LECLERCQ.

— Cinquante pistoles ! répondit le Parisien ; que faut-il faire ?

Tout en parlant, il faisait tout ce qu'il pouvait pour distinguer les traits de l'inconnu ; mais ce dernier était aussi bien caché que lui.

— Devines-tu ? demanda le maître à Peyrolles.

— Oui, répliqua celui-ci.

— Approuves-tu ?

— J'approuve. Mais notre homme a un mot de passe.

— Dame Marthe me l'a donné. C'est la devise de Nevers.

— *Adsum !* demanda Peyrolles.

— Il a coutume de dire en français : *J'y suis !*

— J'y suis ! répéta involontairement Lagardère.

— Tu prononceras cela tout bas sous la fenêtre, dit l'inconnu qui se pencha vers lui. Les fenêtres s'ouvriront, puis derrière la grille qui est à charnière, une femme paraîtra ; elle te parlera, tu ne sonneras mot, mais tu mettras un doigt sur ta bouche. Comprends-tu ?

— Pour faire croire que nous sommes épiés ? Oui, je comprends.

— Il est intelligent, ce garçon-là, murmura le maître.

Puis reprenant :

— La femme te remettra un fardeau, tu le prendras en silence, tu me l'apporteras.

— Et vous me compterez cinquante pistoles ?

— C'est cela.

— Je suis votre homme.

— Chut ! fit M. de Peyrolles.

Ils se prirent tous trois à écouter. On entendait un bruit lointain dans la campagne.

— Séparons-nous, dit le maître ; où sont tes compagnons ?

Lagardère montra sans hésiter la partie des douves qui tournait, au-delà du pont vers le Hachaz.

— Ici, répliqua-t-il, en embuscade dans le foin.

— C'est bien ; tu te souviens du mot de passe ?

— J'y suis !

— Bonne chance, et à bientôt !

— A bientôt !

Peyrolles et son compagnon remontèrent l'escalier ; Lagardère les suivait des yeux. Il essuya son front que la sueur trempait.

— Dieu me tiendra compte à mes derniers moments, se dit-il, de l'effort que j'ai fait pour ne pas mettre mon épée dans le ventre de ces misérables. Mais il faut aller jusqu'au bout. Désormais je veux savoir !

Il mit sa tête entre ses mains, car ses pensées bouillaient dans son cerveau. Nous pouvons affirmer qu'il ne songeait plus guère à son duel ni à son escapade d'amour.

— Que faire ? se dit-il ; enlever la petite fille ? car ce fardeau, ce doit être l'enfant. Mais à qui la confier ? je ne connais dans ce pays que Carrigue et ses bandouliers, mauvaises gouvernantes pour une jeune demoiselle ! Et pourtant il faut que je l'aie ! Il le faut ! Si je ne la tire pas de là, les infâmes tueront l'enfant comme ils comptent tuer le père. Par la mordieu ! ce n'était cependant point pour tout cela que j'étais venu.

Il se promenait à grands pas entre les meules de foin. Son agitation était extrême. A tout instant il regardait cette fenêtre basse, pour voir si les contrevents ne roulaient point sur leurs gros gonds rouillés. Il ne vit rien ; mais il entendit bientôt un bruit faible à l'intérieur. C'était la grille qui s'ouvrait derrière les volets.

— *Adsum !* dit une douce voix de femme qui tremblait.

Lagardere enjamba d'un saut les bottes de foin qui le séparaient du rempart, et répondit sous la croisée :

— J'y suis !

— Dieu soit loué ! fit la voix de femme.

Et les contrevents s'ouvrirent à leur tour.

La nuit était bien obscure ; mais les yeux du Parisien étaient faits depuis longtemps aux ténèbres. Dans la femme qui se pencha au dehors de la fenêtre, il reconnut parfaitement Aurore de Caylus, toujours belle, mais pâle et brisée par l'épouvante.

Si vous eussiez dit en ce moment à Lagardère qu'il avait fait dessein d'entrer dans la chambre de cette femme par surprise, il vous eût donné un démenti. Cela, de la meilleure foi du monde.

Ne fût-ce que pour quelques minutes, sa fièvre folle faisait trève. Il était sage en restant hardi comme un lion. Peut-être qu'à cette heure un autre homme naissait en lui.

Aurore regarda au-devant d'elle.

— Je ne vois rien, dit-elle. Philippe, où êtes-vous ?

Lagardère lui tendit sa main qu'elle pressa contre son cœur. Lagardère chancela. Il se sentit venir des larmes.

— Philippe, Philippe, reprit la pauvre jeune femme, êtes-vous bien sûr de ne pas avoir été suivi ? Nous sommes vendus, nous sommes trahis !...

— Ayez courage, madame, balbutia le Parisien.

— Est-ce toi qui as parlé ? s'écria-t-elle ; tiens, c'est certain, je deviens folle ! je ne reconnais plus ta voix.

L'une de ses mains tenait le fardeau dont M. de Peyrolles et son compagnon avaient parlé ; de l'autre elle se pressa le front, comme pour fixer ses pensées en révolte.

— J'ai tant de choses à te dire ! reprit-elle. Par où commencerai-je ?

— Nous n'avons pas le temps, murmura Lagardère, qui avait pudeur de sorprendre certains secrets ; hâtons-nous madame.

— Pourquoi ce ton glacé ? pourquoi ne m'appelles-tu pas Aurore ? Est-ce que tu es fâché contre moi ?

— Hâtons-nous, Aurore, hâtons-nous !

— Je t'obéis, mon Philippe bien-aimé, je t'obéirai toujours ! Voici notre petite chérie, prends-là, elle n'est plus en sûreté avec moi. Ma lettre a dû t'instruire. Il se trame autour de nous quelque infamie.

Elle tendit l'enfant qui dormait enveloppé dans une pelisse de soie. Lagardère la reçut sans dire une parole.

— Que je l'embrasse encore ! s'écria la pauvre mère dont la poitrine éclatait en sanglots ; rends-la moi, Philippe... Ah ! je croyais mon cœur plus fort ! Qui sait quand je reverrai ma fille !

Les larmes noyèrent sa voix. Lagardère sentit qu'elle lui tendait un objet blanc, et demanda :

— Qu'est-ce que ceci ?

— Tu sais bien... Mais tu es aussi troublé que moi, mon pauvre Philippe. Ce sont les pages arrachées au registre de la chapelle, tout l'avenir de notre enfant !

Lagardère prit les papiers en silence. Il craignait de parler.

Les papiers étaient dans une enveloppe au sceau de la chapelle paroissiale de Caylus. Au moment où il les recevait, un son de cornet à bouquin, plaintif et prolongé, se fit entendre dans la vallée.

Ce doit être un signal, s'écria Mlle de Caylus ; sauve-toi, Philippe, sauve-toi !

— Adieu ! dit Lagardère en jouant son rôle jusqu'au bout pour ne pas briser le cœur de la jeune mère ; ne crains rien, Aurore, ton enfant est en sûreté.

Elle attira sa main jusqu'à ses lèvres et la baisa ardemment.

— Je t'aime ! fit-elle seulement à travers ses larmes. Puis elle ferma les contrevents et disparut.

VII

Deux contre vingt

C'était en effet un signal. Trois hommes, portant des cornets de berger étaient apostés sur la route d'Argelès, que devait suivre M. le duc de Nevers pour se rendre au château de Caylus, où l'appelaient à la fois une lettre suppliante de sa jeune femme et l'insolente missive du chevalier de Lagardère.

Le premier de ces hommes devait envoyer un son au moment où Nevers passerait la Clarabide, le second quand il entrerait en forêt, le troisième quand il arriverait aux premières maisons du hameau de Tarrides.

Il y avait, tout le long de ce chemin, de bons endroits pour commettre un meurtre. Mais Philippe de Gonzague n'avait point l'habitude d'attaquer en face. Il voulait colorer son crime. L'assassinat devait s'appeler vengeance, et passer, bon gré mal gré, sur le compte de Caylus-Verrou.

Voici notre beau Lagardère, notre incorrigible batailleur, notre triple fou, voici donc la première lame de France et de Navarre avec une petite fille de deux ans sur les bras.

Il était, veuillez en être convaincu, fort embarrassé de sa personne ; il portait l'enfant gauchement, comme un notaire fait l'exercice ; il la berçait dans ses mains maladroites à ce métier nouveau. Il n'avait plus qu'une préoccupation en cet univers : c'était de ne point éveiller la petite fille !...

— Do, do !... disait-il, les yeux humides, mais ne pouvant s'empêcher de rire.

Vous l'eussiez donné en mille à tous les chevau-légers du corps, ses anciens camarades : aucun n'aurait deviné ce que ce terrible bretteur faisait en ce moment sur la route de l'exil. Il était tout entier à sa be-